

ESSAI D'ESTIMATION D'UNE PRISE PAR UNITE D'EFFORT POUR LA  
PECHERIE DE SURFACE AU THON ROUGE A CASABLANCA (MAROC)

par

J. C. Brêthes

SUMMARY

CPUE of young bluefin tuna, age 1, was estimated based on the activity of the Casablanca-based fleet, for 1961-77.

If a decrease in CPUE is noted, it is not important.

Taking into account the structure of the local fishery, the Moroccan CPUE does not seem to reliably indicate the real abundance of young bluefin tuna, age 1, on the East Atlantic coast.

RESUME

La CPUE de jeunes thons rouges d'âge 1 a été estimée à partir de l'activité de la flottille casablancaise, pour les années 1961 à 1977.

Si une diminution de cette CPUE est observée, celle-ci ne semble pas significative.

Compte tenu de la structure de la pêcherie locale, la CPUE marocaine n'apparaît pas être un bon indicateur de l'abondance réelle de jeunes thons d'âge 1 sur la côte est-atlantique.

RESUMEN

La CPUE de los atunes jóvenes (edad 1) se ha estimado basándose en la actividad desplegada por la flotilla de Casablanca durante los años 1961 a 1977.

De observarse una disminución de esta CPUE, esta no parece significativa.

Teniendo en cuenta la estructura de la pesquería local, la CPUE marroquí no parece ser un buen índice de la abundancia real de los atunes jóvenes (edad 1) en la costa del Atlántico oriental.

Selon le schéma traditionnellement admis, des migrations du stock Est-Atlantique, le Maroc représente la zone de passage des jeunes thons rouges âgés de un an qui vont ensuite alimenter les autres pêcheries. Un indice de recrutement pourrait donc être donné par une mesure de la C.U.E. locale.

Le Maroc n'a pas, dans ses eaux, de véritable flotte thonière, et les captures sont effectuées en majorité par des petits senneurs qui s'intéressent à tous les poissons pélagiques pouvant se trouver dans leur zone de pêche. Cette flotte, relativement homogène, est composée de petites unités dont la jauge brute moyenne est de l'ordre de 30 tonneaux et dont la puissance motrice ne dépasse guère 200 CV. N'ayant aucun système de positionnement ni de facilité de conservation à bord, ils ne s'éloignent pas de la côte et travaillent au maximum à 5 heures de routes de leur port de débarquement.

Dans ce travail, qui n'est qu'une approche du problème, ne sera considéré que le port de Casablanca. C'est actuellement le principal port de pêche au thon rouge et les tendances montrées par ses débarquements sont assez représentatives des tendances de la pêche totale marocaine (fig. 1).

Les débarquements de chaque bateau sont enregistrés à la Halle aux Poissons sous deux appellations :

- le poisson dit "de consommation", qui est essentiellement le poisson de chalut,
- le poisson dit "industriel" qui comprend, en fait, tous les poissons pélagiques dont le thon.

À la fin de chaque année, les Halles fournissent un résumé statistique qui indique le nombre de bateaux qui ont débarqué du poisson pour chaque catégorie et la quantité totale débarquée par espèce.

La notion de "bateau ayant débarqué du poisson industriel" peut sembler vague, mais si l'on tient compte de la manière dont travaille la flottille on peut considérer que tous ces bateaux se sont intéressés au thon à un moment ou à un autre de la saison de pêche. D'autant plus que, contrairement à ce qui se passe dans d'autres ports du Maroc, comme Agadir, la flotte casablancaise arrive à la pêche au thon dès que des bancs intéressants sont signalés (par les chalutiers par exemple) ; il faut savoir que les espèces pélagiques sont peu abondantes dans la zone et que le thon représente des revenus plus élevés que les autres poissons.

Une mesure de l'effort sera donc donnée par "le nombre de bateaux ayant débarqués du poisson industriel au cours d'une année".

Cet effort peut varier d'une année sur l'autre car les bateaux ont la possibilité d'opérer à partir d'un port ou d'un autre selon l'abondance des diverses espèces. Une partie de la flotte se déplace ainsi le long de la côte marocaine.

Si l'on suppose que, au cours de la période de migration, l'intégralité du stock de thon d'âge 1 est passée dans la zone de pêche, on peut considérer que l'effort s'est exercé sur la totalité de ce stock. De ce fait, les tendances montrées par les variations de la C.U.E. à Casablanca devraient être représentatives de l'ensemble de la pêcherie. Les variations annuelles de la C.U.E. et de l'effort sont données aux figures 2 et 3.

Les CUE varient considérablement d'une année sur l'autre de façon grossièrement cyclique et suivent exactement les variations des débarquements. A travers ces variations, on suit une tendance, légère mais sensible, à une diminution, mais sans pour autant que l'on puisse parler d'effondrement ni des CUE ni des Captures.

Toutefois ces résultats sont entachés d'un certain nombre de biais.

On constate, d'une part, une corrélation positive entre les prises et l'effort. Ceci est provoqué, ici, par un effet "en retour" de l'abondance sur l'effort : ainsi, l'augmentation très importante de l'effort en 1977 peut être expliquée par une forte abondance de thon dans la région de Casablanca alors que la pêche traditionnelle à la sardine dans les ports plus au sud connaissait des difficultés. De bonnes captures entraîneront donc un effort plus important.

D'autre part, deux facteurs auront un effet limitant sur les captures et l'effort. Après une période de bonne pêche, on constate un phénomène de saturation du marché avec baisse des prix d'achat et du nombre d'acheteurs. En effet, le thon est essentiellement vendu aux usiniers qui ne disposent que de moyens de conservation très limités.

Ensuite, et surtout, se pose aux pêcheurs le problème de la disponibilité du poisson : la flottille est limitée par son faible rayon d'action et par sa technique. Si le thon est situé trop loin du port, il ne sera pas recherché même si son abondance est signalée comme intéressante ; également, le thon ne pourra pas être capturé s'il refuse de mordre à l'appât et de se maintenir en surface, ce qui interdit, ici, les opérations de senne.

Au vu de ces résultats; il paraît difficile de tirer une conclusion.  
 On ne peut, avec de telles données, que parler en termes de tendance :  
 dans ce cas, on retiendra la diminution progressive, quoique faible, des  
 captures et des C.U.E.

Mais il convient de rester extrêmement prudent dans l'interprétation.  
 Cette analyse, bien que succincte, tend à montrer que l'effort de la flottille  
 marocaine ne s'exerce que sur une partie seulement du stock de thon d'âge 1.  
 Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les données de la pêche marocaine  
 puissent fournir de bonnes indications pour le stock est-atlantique en général.  
 Et vouloir tirer des conclusions hâtives sur l'état du stock à partir des  
 captures marocaines de thon d'âge 1, ou du moins de leur variation,  
 pourrait être sinon dangereux du moins illusoire.

ANNEXE : DONNEES UTILISEES

| : Année : | nombre de : | captures :   | C.U.E. :        | captures totales : |
|-----------|-------------|--------------|-----------------|--------------------|
| :         | bateaux :   | Casablanca : | tonnes/bateau : | Maroc (tonnes) :   |
| :         | :           | (tonnes) :   | :               | :                  |
| : 61 :    | 58 :        | 749 :        | 12,9 :          | 2 994 :            |
| : 62 :    | 52 :        | 129 :        | 2,5 :           | 1 628 :            |
| : 63 :    | ? :         | 78 :         | ? :             | 1 419 :            |
| : 64 :    | 53 :        | 445 :        | 8,4 :           | 2 059 :            |
| : 65 :    | 32 :        | 59 :         | 1,9 :           | 906 :              |
| : 66 :    | ? :         | 292 :        | ? :             | 1 778 :            |
| : 67 :    | 44 :        | 209 :        | 4,7 :           | 458 :              |
| : 68 :    | 53 :        | 262 :        | 4,9 :           | 453 :              |
| : 69 :    | 51 :        | 390 :        | 7,6 :           | 1 896 :            |
| : 70 :    | 41 :        | 29 :         | 0,7 :           | 566 :              |
| : 71 :    | 27 :        | 13 :         | 0,5 :           | 72 :               |
| : 72 :    | 46 :        | 413 :        | 9,0 :           | 531 :              |
| : 73 :    | 32 :        | 40 :         | 1,2 :           | 542 :              |
| : 74 :    | 29 :        | 177 :        | 6,1 :           | 616 :              |
| : 75 :    | 37 :        | 702 :        | 19,0 :          | 2 654 :            |
| : 76 :    | 16 :        | 29 :         | 1,8 :           | 334 :              |
| : 77 :    | 67 :        | 210 :        | 3,1 :           | 595 :              |
| :(78) :   | - :         | (15) :       | - :             | - :                |

